

# Éthique de la médiation culturelle et actions en bibliothèques

PAR CLOTILDE CHARRETON ET ADELINE LÉPINE

Mca est née en 1999 pour fédérer au plan national les professionnels qui interviennent dans le champ très diversifié de la médiation culturelle et soutenir leur travail dans les diverses structures où ils exercent : musées, centres d'art, bibliothèques, lieux de formation, etc. Ses responsables présentent l'ensemble des ressources qu'ils proposent, en particulier la Charte déontologique qu'ils ont collectivement élaborée. Ils s'attachent aussi à montrer quelles sont les spécificités et les atouts des bibliothèques dans ce domaine.



**Clotilde Charreton**

Spécialisée en médiation culturelle, Clotilde Charreton a principalement œuvré dans des musées (art, archéologie, sciences et société...) en région Rhône-Alpes et au Québec. En bibliothèque, après s'être attelée à un projet de politique documentaire départemental, elle coordonne la médiation hors les murs à l'échelle d'un réseau municipal. Membre fondatrice de l'association Médiation culturelle, elle anime aussi des formations et contribue à des publications.

**Adeline Lépine**

a pratiqué alternativement la médiation au sein de structures d'éducation populaire, de centres d'art et de musées de l'agglomération lyonnaise. Par ailleurs, elle s'investit au sein de l'association Médiation culturelle et rédige ponctuellement des articles pour des revues de critique d'art ou des notices autour du travail d'artistes contemporains.

**MCA**

L'association Médiation culturelle fédère les professionnels de la culture toutes disciplines confondues, mais également chercheurs et étudiants autour des enjeux de la médiation culturelle et des moyens de sa mise en œuvre dans les différentes structures culturelles. Elle développe et anime, sur le plan national et international, un réseau de professionnels qui s'engagent pour la prise en compte effective des publics dans les projets scientifiques et culturels des établissements, la reconnaissance des publics dans leur diversité ainsi que la pluralité de leurs approches et compétences culturelles.

Le terme « médiation » est un mot polysémique employé par de nombreux acteurs dans des contextes très différents. Il désigne à l'origine l'intervention d'un tiers pour résoudre une situation par essence conflictuelle. Dans les musées, dès les années 1980, il sous-entend un dialogue parfois difficile entre les publics et les objets, entre les populations et les institutions. Plus tardivement en bibliothèque, des « médiateurs du livre »<sup>1</sup> sont mis en place afin de lutter contre l'illettrisme et de promouvoir la lecture publique comme levier social et culturel. Ce développement s'inscrit dans le cadre politique de la démocratisation culturelle et du déplacement de l'attention, des collections aux « publics ».<sup>2</sup>

C'est pour définir le concept de médiation et soutenir la reconnaissance de ceux qui la portent que l'association Médiation culturelle<sup>3</sup> s'est constituée en 1999. Les colloques et journées de rencontre qu'elle a organisés ont permis de révéler les multiples modalités de la médiation à travers les divers champs de la culture, et de mieux la cerner, en creux, comme n'étant ni de la conservation, ni de l'animation, ni de la communication... D'où l'idée d'en tracer les contours en positif à travers une charte, en dépassant sa compréhension restreinte comme simple transmission, passerelle ou dispositif pensé pour. Nous proposons ici un éclairage sur cette charte élaborée par l'association, puis une réflexion sur les contextes de médiation propres à la bibliothèque.

## VERS DES VALEURS PARTAGÉES DE LA MÉDIATION CULTURELLE

La Charte déontologique de la médiation culturelle<sup>4</sup> vise à déterminer des schèmes communs, au-delà des spécificités et de la variété des formes et pratiques de la médiation, et de la diversité des métiers qui en relèvent. Elle s'appuie à la fois sur les expériences des médiateurs, des sources critiques et des outils méthodologiques. Elle est composée de deux volets complémentaires :

- un premier qui présente les « fondamentaux » dans un texte déontologique selon deux axes : « territoires » et « principes »
- un second en propose une illustration concrète, sous la forme de « récits d'expériences »<sup>5</sup> oraux.

L'axe « Territoires » du texte revient sur les acceptions de la médiation (définition, pôles signifiants, étymologie), qui recouvrent :

- une situation de communication
- une rencontre avec un « objet »<sup>6</sup>
- des circulations générant des interrelations
- des voix d'interprétation<sup>7</sup>

Ces « ingrédients » sont à mixer entre trois pôles – objet / personne / institution – selon un triple vecteur d'attention : la nature de « l'objet » à découvrir ; les références, expériences, sens, etc. des personnes ; le contexte officiel de l'établissement.

Cette partie s'attache aussi à l'inscription de la médiation culturelle du point de vue sociétal – besoins de références, problématiques culture savante / populaire, produit de consommation / production culturelle, instrumentalisation... – et professionnel (besoin de professionnalisation). Elle finit sur « l'intention de médiation », comme fondement de tout projet culturel, quel

**« Les lecteurs et usagers des bibliothèques ont le droit à une médiation humaine et à ne pas être influencés par les algorithmes (...) Inventer la bibliothèque du XXI<sup>e</sup> siècle et ses nouvelles formes de médiations autour des ressources numériques, certes, mais aussi autour de l'imprimé (...) Considérer les usagers (...) comme des « chercheurs », voire parfois comme des chercheurs à part entière ».**

Source :

<http://ple-consulting.blogspot.fr/2013/04/sur-les-nouvelles-mediations-autour-des.htm>,  
blog de Lorenzo Soccavo, chercheur indépendant en Prospective du Livre et de l'édition.

qu'il soit, à partager entre acteurs, porteurs, décideurs...

L'axe « Principes » en décline sept essentiels. Le premier rappelle les valeurs universelles et humanistes de la médiation. Les deux suivants portent sur l'espace-temps de la médiation, comme un *hic* et *nunc* qui à la fois ouvre, légitime et contraint, dans une dimension temporelle qui peut relever de l'instant ou de la durée. Les principes 4 et 5 insistent sur la prise en compte du vécu et des compétences des publics récepteurs<sup>8</sup> et sur le positionnement du médiateur « entre savoir et présence ». <sup>9</sup> Les derniers concluent sur l'irrigation par la médiation de l'ensemble du processus, en s'appuyant sur des professionnels référents et reconnus.

Les récits du second volet donnent corps au texte du premier et le mettent en perspective. Collectés par enregistrement, ces témoignages de médiateurs sont proposés à l'écoute sous forme de capsules sonores. Ils dressent une typologie des publics, un panorama des partenaires impliqués, une diversité des contextes et des temporalités qui composent la médiation culturelle, selon une dimension qui va du « microcosme au macrocosme ». La palette s'étend des visites sur l'heure du déjeuner en bibliothèque, à une politique culturelle de territoire, en passant par des textes d'audioguides pour non-voyants en musée, des expositions d'art contemporain en milieu scolaire, etc.

Ainsi, par cette charte, l'association Mca affirme une posture éthique et citoyenne, permettant à chacun de s'y reconnaître, et de partager ou de contribuer aux valeurs qu'elle promet. <sup>10</sup>

## REGARD SUR LA MÉDIATION EN BIBLIOTHÈQUE

La notion de médiation en bibliothèque renvoie le plus souvent à la médiation numérique ou bien à celle auprès de publics éloignés et « hors les murs », en écho au rôle social des premiers médiateurs du livre. Dans les deux cas, le souci est de réduire la fracture et les inégalités. Les écrits professionnels reflètent d'ailleurs ces deux orientations. <sup>11</sup> De plus, le terme est utilisé au quotidien, dans tous les aspects du travail de la bibliothèque « orientée vers les publics », désignant aussi bien : la prévention et la gestion de conflit auprès des usagers, la valorisation de contenus, l'animation pédagogique et les visites d'expositions, l'action culturelle ou les temps forts événementiels.

Un premier trait spécifique à la bibliothèque réside dans la largeur et la profondeur de son champ : celui de la culture informationnelle à travers divers média documentaires (du livre au web), objet littéraire, artistique, plastique, patrimonial, etc. liés étroitement à la culture de l'écrit et de l'écran. <sup>12</sup> La question de la médiation semble donc cruciale devant la profusion d'informations disponibles, immédiates, mouvantes et l'égarement de chacun face à cette masse toujours plus complexe que les bibliothécaires tentent d'ordonner, choisir, éclairer.

Une deuxième caractéristique est que les bibliothèques constituent des lieux de liberté <sup>13</sup> en tant que seuls espaces culturels où l'on peut entrer, passer du temps, sans avoir de compte à rendre à quiconque. Elles font partie du quotidien, « troisième lieu » <sup>14</sup> de socialisation, après la maison et l'école.



Visuel de la charte de l'association Médiation culturelle.



## Les principes fondamentaux de la charte déontologique de la médiation culturelle

- 1- se fonder en éthique
- 2- s'inscrire dans un contexte
- 3- investir le temps, perdurer
- 4- accueillir la compétence culturelle de chacun
- 5- composer par le truchement de l'objet
- 6- exprimer une dynamique transversale
- 7- des professionnels engagés

## Les activités de l'association

Mca participe chaque année à des rencontres, des journées d'études et des formations, et produit des articles afin de contribuer aux réflexions et recherches sur la médiation culturelle.

Mca a récemment initié un réseau de médiateurs culturels en ligne.

Par ailleurs, elle organise des temps d'échanges depuis 2011, appelés « Cafés de la médiation » qui proposent une rencontre-débat avec des professionnels (médiateurs, responsables de services des publics, artistes, sociologues, etc.).

Depuis 2012, les Cafés s'attachent plus particulièrement

à la thématique « des jeunes et de la culture ».

Le prochain se déroulera à l'automne 2013 en collaboration avec le Musée de Saint-Étienne, l'association Prise 2 conscience et la Région Rhône-Alpes, puis un colloque clôturera ce cycle au premier trimestre 2014.



www

www.mediationculturelle.net/



site Internet de l'association Médiation culturelle.

**« La rencontre avec les œuvres, le dialogue performatif favorisent une manière d'être ensemble, le développement d'une conversation, où un texte se cherche et passe de « main en main » pour donner sens. »**

Source : Emmanuelle Chérel, « La médiation ou l'art de l'entremetteur », in *Semaine*, 47.07, Un moment voulu

**« L'émancipation (...) commence quand on comprend que regarder est aussi une action qui confirme ou transforme cette distribution des positions. Le spectateur aussi agit, comme l'élève ou le savant. Il observe, il sélectionne, il compare, il interprète. Il compose son propre poème avec les éléments du poème en face de lui. »**

Source : Jacques Rancière, *Le Spectateur émancipé*, La Fabrique, 2008

Il importe donc de favoriser l'orientation de l'utilisateur, de lui proposer non seulement un accès, mais également un parcours au sein de ces contenus diversifiés à trier et à tisser. Ainsi, la bibliothèque peut-elle advenir comme le « lieu des liens ». <sup>15</sup>

Une troisième particularité est que les publics ne la considèrent pas comme un lieu de diffusion de la création actuelle. Et ce, malgré sa présence sous des formes multiples (hybride, vivante etc.) et le travail de sensibilisation engagé via les artothèques (développées depuis les années 1980) et les nombreuses rencontres avec des artistes et des auteurs contemporains. Les bibliothécaires sont aussi souvent démunis à cause de sa résistance aux cadres classiques de la classification et de la valorisation, et du manque de recul temporel. Pourtant, que les objets en présence soient contemporains ou historiques, la vocation de la médiation est d'accompagner la « trajectoire » <sup>16</sup> de l'utilisateur dans sa rencontre avec celle du créateur, de révéler les aspects contextuels des objets et de rendre l'arrière-plan de l'auteur commun avec celui du récepteur. Cela passe par une mise en mots et en idées de son expérience vécue en présence du « processus ». <sup>17</sup> Dans cet « exercice de l'interférence », <sup>18</sup> le médiateur dispose à la fois des voix du conservateur, du spécialiste, du critique... et de l'artiste, ainsi que de celles des récepteurs. Par cette médiation des mots, la bibliothèque s'avère ce « lieu des conversations » <sup>19</sup> citoyen, car nommer ce qu'on vit et ressent, participe du « faire culture » ensemble.

## CONCLUSION

Pour conclure, la Charte s'offre comme un support de questionnement dont l'association invite à se saisir pour penser et redonner du sens à toute intention culturelle. Selon ses principes, la médiation culturelle n'est pas qu'un passage ou une logique de transmission, <sup>20</sup> mais induit de la réciprocité et de la transformation.

Dans la bibliothèque du XXI<sup>e</sup> siècle, afin de dépasser ses tensions et sa fragmentation, il est essentiel de la penser globalement en l'envisageant comme une « boussole » <sup>21</sup> unifiant la politique documentaire et culturelle de tout établissement. <sup>22</sup>

À l'œuvre là où il y a besoin de relier, la médiation culturelle se dose différemment selon l'acte de médiation et celui qui l'incarne. « Art de l'entremetteur », <sup>23</sup> elle est donc bien plus qu'un simple intermédiaire favorisant la rencontre : elle est « l'art du milieu ». Tout médiateur qui s'inscrit dans l'espace-temps du présent et de la continuité, expérimente, bricole les dispositifs, compose en transversal à partir de l'objet et de la parole et de la compétence propre des publics, en détient les cartes.

« Conduire ailleurs », <sup>24</sup> proposer des « exercices » par lesquels il est possible par le débat et la confrontation d'inventer de « nouvelles formes de soi », permet de travailler à une reconnaissance des droits culturels de la personne. <sup>25</sup> ●

1. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-05-0018-003>.
2. ou récepteurs : spectateurs, visiteurs, usagers, lecteurs...
3. <http://www.mediationculturelle.net/>
4. <http://www.mediationculturelle.net/charte-deontologique/> un texte écrit entre 2004 et 2008.
5. <http://www.mediationculturelle.net/recits-dexperiences/>  
– une trentaine d'interviews ont été menées (depuis 2010 et toujours en cours) dont six proposées à l'écoute.
6. Le terme « objet » est entendu ici au sens d'objet culturel (œuvre, objet, immatériel, patrimoine...).
7. Cf. Annette Viel, « L'interprétation. Construire une expérience du lieu alliant sens, conscience et connaissance », in *Cahier Espaces* n°109 – Mise en découverte des espaces et sites naturels, Juillet 2011.
8. Chaque personne a, ou non, besoin de médiation en fonction des mêmes données (objet, espace, temps, présence de l'autre) et peut ainsi se donner la liberté de s'approprier ou de se mettre en « affinités » avec ces différents éléments, selon divers canaux plus ou moins dosés (cognitif, émotif, sensitif, expressif, etc.).
9. Elisabeth Caillet, in « L'ambiguïté de la médiation culturelle : entre savoir et présence ». In : *Publics et Musées*, n°6, 1994. pp. 53-73.
10. Cf. définition wikipedia du mot charte : « ensemble de règles et principes fondamentaux d'une institution ; document officiel (...) ou simple engagement volontaire du ou des signataire(s), qui affirme des valeurs, des principes ou des règles ».
11. La médiation documentaire numérique sous la Direction de Xavier Galaup, ENSSIB, 2012 et <http://www.enssib.fr/content/quelle-est-la-difference-entre-action-culturelle-et-mediation-culturelle>.
12. Tandis que dans les autres institutions le « concept » est circonscrit (œuvre en musée, spectacle au théâtre, etc.).
13. Cf. « liber », étymologie du mot livre .
14. Mathilde Servet, « Les bibliothèques troisième lieu », *BBF*, 2010, n°4, pp. 57-63.
15. Emprunt à Robert Damien, philosophe.
16. Cf. Christian Ruby, *Le nouvel objet de la médiation culturelle et artistique : Apprendre à s'exercer*, 2010.  
La rencontre entre « le spectateur » et « l'objet » se réalise toujours au moment présent. L'acte de médiation vise à permettre au premier de devenir « contemporain » du second.
17. Cf. Walter Benjamin *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité mécanique*, 1935. Avec la fin de l'œuvre unique au XX<sup>e</sup> siècle, la proximité avec l'objet prime, à travers la compréhension de son processus (éléments et mécanismes de sa création).
18. Christian Ruby, *Ibid*.
19. Claire Belisle, *Lire dans un monde numérique*, Enssib, 2011.
20. Transmettre n'est pas apprendre, mais « apprendre à apprendre ». Le médiateur doit toujours osciller finement entre son implication et un retrait nécessaire par rapport à l'œuvre (cf. *Le maître ignorant : Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle* de Jacques Rancière, 10 X 18, 2004).
21. Bertrand Calenge <http://bccn.wordpress.com/2012/01/03/la-mediation-concept-cle-ou-mot-valise/>, un article tout à fait en résonance avec les problématiques évoquées ici.
22. Cf. ce qui se fait déjà dans le cadre de projets ; l'exposition « RéCréation » à la Bibliothèque municipale de Lyon du 6 avril au 29 juin 2013) en est à ce titre exemplaire. Cf. page 120 et article p.145 dans *La Revue des livres pour enfants*, n°270, avril 2013.
23. Emmanuelle Chérel, « La médiation ou l'art de l'entremetteur », in *Semaine*, 47.07, Un moment voulu.
24. Du latin *ēducĕre* qui a donné le mot « éduquer ».
25. Cf. <http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir-et> [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13179&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13179&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)